Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-Direction des Politiques de Formation et d'Education
Bureau des Formations de l'Enseignement Technique et des Partenariats Professionnels
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Suivi par : Marc CHAUCHARD
Tél : 01 49 55 42 69
Fax : 01 49 55 40 06

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/N2007-2088

Date: 26 juin 2007

Date de mise en application : immédiate

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Rénovation du Baccalauréat technologique S.T.A.V. Recommandations pédagogiques pour la mise en œuvre du « projet d'éducation pour la santé » et de « l'éducation civique, juridique et sociale » (E.C.J.S.)

Résumé : Présentation de l'E.C.J.S. et du projet d'éducation pour la santé.

MOTS-CLES : E.C.J.S. - PROJET D ÉDUCATION POUR LA SANTÉ.

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Inspection générale de l'agriculture - Hauts-commissariats de la République des TOM - Conseil général du génie rural des eaux et des forêts - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Introduction

La plate-forme collaborative mise en place sur le site CHLOROFIL dans le cadre de l'accompagnement du baccalauréat technologique S.T.A.V accessible à toute la communauté éducative permet la mise à disposition de l'ensemble des textes officiels et des documents relatifs au baccalauréat technologique validés par l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

Les textes réglementaires sont présentés dans un premier espace. Dans l'espace de « Recommandations de l'Inspection », on peut trouver des documents tels que : des instructions pédagogiques, des exemples de sujets d'examen, des précisions sur la mise en œuvre des différentes matières et de certains enseignements, des instructions sur le déroulement des stages.

Cette plate-forme permet à l'ensemble des acteurs intéressés par la mise en œuvre et l'évaluation de cette formation de prendre connaissance des informations relatives à cette rénovation les concernant.

Cette présente note de service rassemble certaines des informations contenues sur celle-ci.

Projet d'éducation pour la santé

L'enseignement technologique du Baccalauréat technologique STAV aborde nécessairement les thématiques liées à la sécurité et à la santé, qu'elles soient individuelles ou publiques, à la fois dans ses causes, ses effets et ses conséquences, en particulier dans :

- la matière M 3 « **Activités physiques, connaissance du corps et santé** » à travers les compétences à acquérir en Education Physique et Sportive et dans l'objectif 2.2 « Acquérir des connaissances sur le fonctionnement de l'organisme humain en relation avec les activités sportives et dans un objectif de préservation de la santé » ainsi que dans la situation pluridisciplinaire « compréhension du fonctionnement du corps lors des activités physiques, sportives, artistiques et gestion de la santé ».

- la matière M 7 « **Le fait alimentaire** » dans les objectifs 3.3 : Alimentation et santé, objectif 3.4 : « Sécurité sanitaire des aliments » et les trois situations pluridisciplinaires associées à cette matière : de la matière première au produit fini 1 et 2 et consommateurs, consommation, citoyenneté.

- les matières M 8 **« Gestion du vivant et des ressources »** et M 10 **« Espace d'Initiative Locale »** dans leur ensemble pour la sécurité au travail et les précautions à prendre vis à vis de sa santé dans les activités pratiquées.

Ces enseignements sont associés à la mise en œuvre d'un **« Projet d'éducation pour la santé »**, spécifique : Celui-ci est en conformité avec la note de service DGER/SDPOFE/ N2007-2002 concernant les modalités de mise en œuvre des orientations générales sur la politique de vie scolaire.

Il y est indiqué que :

« Chaque année, une sensibilisation est organisée par l'équipe pédagogique sous la responsabilité du chef d'établissement et de l'infirmier(e) quand il y en a ». Celle-ci permet, au travers d'activités diverses ou de rencontres avec des personnes compétentes, une éducation à la santé et à la sexualité, notamment la prévention du sida et de l'ensemble des Infections Sexuellement Transmissibles (I.S.T.), la lutte contre les discriminations et les violences, la prévention contre les conduites à risques et les consommations de substances psycho-actives licites ou illicites ».

Son programme figure sur la plate-forme qui accompagne la rénovation du Baccalauréat technologique au chapitre « Organisation générale de la formation », dans l'espace des recommandations de l'Inspection.

Vous trouverez en **annexe 1** de cette note de service les recommandations pédagogiques **du projet. Celui-ci fait partie intégrante de la formation et doit être mis en œuvre.**

A ce titre, le référentiel de formation du Baccalauréat technologique S.T.A.V. dans le chapitre relatif aux stages collectifs précise :
« Qu'un potentiel de trois semaines de stage collectif (90 heures/élèves) permet de compléter les enseignements des matières. Le stage collectif est une situation de formation permettant, en relation avec une réalité concrète, l'acquisition d'outils et de méthodes. Le stage constitue avec les apports des matières une démarche intégrée d'acquisition de compétences ».

Ce potentiel est consacré :
- à un stage complémentaire des matières M6, M7 et M8 du tronc commun ;
- à un stage complémentaire de la matière M10 dans le domaine choisi ;
- à un temps relatif à un projet d'éducation pour la santé.

Chacun de ces stages peut être, à la convenance de l'équipe pédagogique, organisé sur une période bloquée ou, au contraire, être fractionné. Quel que soit le choix fait, chaque stage doit toutefois garder sa cohérence : « c'est à cette condition que l'élève peut percevoir le lien entre les apports des matières et des disciplines et les activités réalisées sur un objet d'étude et un espace identifié. »

Le temps consacré à l'ensemble des stages collectifs a été globalisé : il est de trois semaines représentant un potentiel de 90 heures.

Pour le projet d'éducation pour la santé, il semble raisonnable d'envisager une durée minimale de deux jours.

Education Civique Juridique et Sociale

Elle constitue la suite logique de l'enseignement de **l'option E.A.T.C** (écologie, agronomie, territoire et citoyenneté) réalisé **en Seconde générale et technologique** dans les établissements relevant de la compétence du ministère chargé de l'agriculture.

Dans la présentation du référentiel du Baccalauréat Technologique S.T.A.V, il est écrit que « l'Education Civique Juridique et Sociale », sans faire l'objet d'un enseignement spécifique, verra ses notions fondamentales précisées au fil des savoirs enseignés et des activités proposées.

Les matières, les disciplines, les thèmes émergents, les situations pluridisciplinaires et les recommandations pédagogiques correspondant à cette éducation, ont été précisés dans le document proposé **sur la plate-forme STAV au chapitre « Organisation générale de la formation » dans l'espace des « Recommandations de l'inspection »**

Ce document, qui constitue **l'annexe 2** de cette note de service, rend compte sous forme de tableau des thèmes essentiels en relation avec l'E.C.J.S abordés dans les différentes matières. Il indique des modalités de mise en œuvre.

La matière M 5, pluridisciplinaire constitue le pivot de l'E.C.J.S. Elle est relayée par le stage « Territoire, Développement, Ressources et Produits » dont l'objectif général est de « Construire une représentation d'un territoire dans toutes ses dimensions, d'en appréhender la cohérence et le fonctionnement afin de comprendre les enjeux de son développement ».

Ces deux supports doivent permettre à l'élève de comprendre le fonctionnement du droit, des institutions politiques et de l'action des citoyens vis à vis des enjeux liés à la transformation du monde contemporain.

Il importe donc de présenter l'E.C.J.S à l'élève en reliant les notions abordées dans les différentes situations pédagogiques afin de favoriser la capacité de synthèse de celui-ci et de développer chez lui une approche positive et concrète de « La citoyenneté et de ses devoirs ».

Le Chargé de Sous-direction

Alain SOPENA

ANNEXE 1

Projet d'éducation à la santé

Cadre général

« L'école a la responsabilité particulière, en liaison étroite avec la famille, de veiller à la santé des jeunes qui lui sont confiés et de favoriser le développement harmonieux de leur personnalité. Elle participe également à la prévention et à la promotion de la santé en assurant aux élèves, tout au long de leur scolarité, une éducation à la santé, en articulation avec les enseignements, adaptée à la fois à leurs attentes et à leurs besoins ainsi qu'aux enjeux actuels de santé publique. L'objectif est de leur permettre d'acquérir des connaissances, de développer leur esprit critique et d'adopter par-là même des comportements favorables à leur santé en développant leur accès à l'autonomie et à la responsabilité. C'est pourquoi la prise en compte de la santé des élèves ne peut être l'affaire de quelques spécialistes mais concerne l'ensemble de la communauté éducative. » (Dans le préambule de l'encart «La santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation » - BO EN n° 46 du 11 décembre 2003).

Dans ce cadre, chaque équipe pédagogique doit mettre en place un projet d'éducation pour la santé.

Ce projet intègre en particulier les éléments relatifs à :

- La gestion de sa santé et de son potentiel physique abordée dans la matière M3 ;
- L'approche nutritionnelle abordée dans « alimentation et santé » de la matière M7.

Néanmoins, si les enseignements scientifiques occupent une place spécifique en apportant des connaissances biologiques sur le fonctionnement du corps humain, les programmes des différents champs disciplinaires, tels que : la littérature, la philosophie, l'histoire, l'éducation socioculturelle, … peuvent aussi offrir, dans leur mise en œuvre, l'opportunité d'exploiter des situations, des textes ou des supports en relation avec l'éducation à la santé.

Par ailleurs, l'enseignement technologique (matière M8 et M10) doit permettre de sensibiliser les élèves aux notions de dangerosité, de risque, d'accident ou de maladie du travail. En examinant les effets des techniques mises en œuvre sur les acteurs, il permet d'aborder les aspects liés à la santé et à la sécurité dans un cadre professionnel.

Démarche

Le projet s'inscrit donc dans une démarche d'accompagnement du développement personnel de l'élève, sans pour autant exclure une dimension collective. Il vise à induire une réflexion de chacun sur les conduites à risque et l'adoption d'un comportement responsable à l'égard de ces risques.
Cette éducation à la santé et à la sécurité est inséparable d'une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques.

Mise en œuvre

Un potentiel horaire, pris sur l'encadrement de stage, est laissé à la disposition de l'équipe pédagogique pour la mise en œuvre d'un projet original et adapté aux besoins de la classe, en fonction des attentes exprimées.

La pédagogie préconisée doit créer des espaces de parole et d'écoute, et s'appuyer en permanence sur l'interactivité. Il convient de faire émerger les questions susceptibles de préoccuper les jeunes en matière de santé, de sexualité, de conduites à risques, de prévention des toxicomanies et des violences.

En fonction du (ou des) thème(s) choisi(s), des objectifs précis doivent être définis.

Deux membres de l'équipe pédagogique seront chargés de la coordination du projet. Ils seront associés pour cette tâche **à l'infirmière** et au CPE, afin notamment de favoriser la cohérence entre les actions mises en oeuvre pour les différentes filières de formation. Tous les membres de l'équipe pédagogique sont susceptibles d'intervenir dans le cadre de ce projet. Des intervenants extérieurs, dans le champ de la prévention des conduites à risque, de la culture … peuvent également être sollicités.

Le réseau RESEDA (Réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent) peut constituer un système d'appui pour la mise en œuvre des projets dans les établissements.

Divers thèmes peuvent être abordés. Sans viser l'exhaustivité, les thèmes suivants peuvent être suggérés :

• Sexualité: IST et sida, contraception et IVG, parentalité …
• Violences intériorisées : consommation ou polyconsommation de substances psycho-actives licites et illicites, dépendances …
• Violences extériorisées : racket, harcèlement, violences verbales, physiques, abus sexuels, discriminations (racisme, sexisme, homophobie) …
• Alimentation : comportements alimentaires, consommation d'alcool …
• Risques routiers : fatigue, vitesse, alcoolisation, prise de produits psycho-actifs ou de médicaments …
• Risques professionnels : utilisation de produits et de machines dangereuses, conduite d'automoteurs, postures …
• Mal-être, tentative de suicide …

ANNEXE 2

EDUCATION CIVIQUE JURIDIQUE ET SOCIALE E. C. J. S

Le Baccalauréat technologique STAV, dans le prolongement de l'option **EATC** (écologie, agronomie, territoire et citoyenneté) de seconde GT, renforce la prise en compte de l'Education Civique Juridique et Sociale (**ECJS**) tant dans le cadre du tronc commun général que dans celui qui relève du tronc commun agricole et des espaces d'initiatives locales (**EIL**)

Partant de la vie sociale, l'**ECJS** a pour but de faire émerger la notion de citoyenneté et de confronter cette citoyenneté aux transformations du monde contemporain. Cet enseignement s'efforce d'apporter une meilleure compréhension de la fonction du droit, des institutions politiques et de l'action des citoyens face à ces enjeux.

Les thèmes émergents : citoyenneté et civilité, intégration, citoyenneté et travail, représentation et participation politique, citoyenneté et médias, mondialisation, évolution des sciences et des techniques, rapport au vivant, au territoire, ne sont pas traités dans le cadre d'une discipline spécifique, mais dans celui de nombreuses matières, par des disciplines relevant des sciences humaines (SES, HG, ESC, Philosophie) et des sciences et techniques (biologie-écologie, agronomie, aménagement).

Les mises en œuvres sont variées : transmission de savoirs, travaux de documentation, débats argumentés en prise sur l'actualité, enquêtes et travaux sur le terrain, actions de sensibilisation dans le cadre de la vie scolaire …

Les séances pluridisciplinaires constituent des espaces privilégiés permettant une approche concertée et constructive de cette éducation.

La pédagogie de projet est souvent préconisée dans une démarche mettant l'élève en situation active et responsable.

THEMES	MATIERE, OBJECTIF, DISCIPLINE	MODALITES DE MISE EN OEUVRE
Vie sociale, solidarité, citoyenneté	**M3 :** 2.1 Se confronter à l'application et à la construction des règles de vie et de fonctionnement collectif. **EPS** **M5 :** Connaître les leviers de l'identité culturelle des groupes sociaux. Cerner la dimension culturelle dans l'intégration sociale. **ESC** **M6 :** 3.2.3 L'économie sociale. **SES** **EIL SMR :** 2.1 Composantes du lien social : Identifier les différentes composantes du lien social (approches historiques, socioculturelles, économiques) **HG- ESC- SES** 2.3 Solidarité en territoire rural : les besoins des publics dans leur cadre de vie. Mettre en relation les besoins des personnes et des réponses possibles par l'action collective (organisation publique, association et entreprise) **SES** **EIL Aménagement :** Pluri : Initiation à la méthodologie du projet, au travers d'une action d'aménagement. **STAM - ESC**	Raisonnement de pratiques Apports et débats Apports, observations concrètes Pédagogie du projet
Citoyenneté et médias	**M5 :** 1.2.3 La France depuis 1945 : L'évolution politique. Les mutations économiques et sociales. **HG** 2.3. Les changements dans la consommation : la dimension sociale, le consommateur sous Influence. **SES** 3.2.2 Faire une analyse critique des images publicitaires. **ESC** 3.3.2 Analyser de manière critique les sources de l'information. **ESC** Analyser de manière critique le traitement d'une même information dans différents médias. **ESC** 3.3.4 Débattre du rôle des médias du point de vue éthique et civique. **ESC** Déterminer les enjeux citoyens de la nécessité de s'informer. **ESC**	- le poids croissant de la médiatisation du "débat" politique - la société de consommation et la transformation des modes de vie, avec l'omniprésence des médias Contribuer à l'expression argumentée des élèves et favoriser les débats méthodiques

Citoyenneté et politiques publiques	**M5 :** 2.1.3 Le marché et l'Etat : l'extension de la sphère du marché. Le rôle de l'Etat et des politiques publiques. Préciser le rôle de l'intervention publique. **SES** **M6 :** 2.2.1 Repérer les enjeux sociaux et économiques de l'intervention publique, comment elles s'exercent et les leviers qu'elles mobilisent. **SES**	
Citoyenneté et mondialisation	**M5** 1.3.1 La mondialisation, contrastes et Interdépendances : un monde divers (inégal développement, différences culturelles) **HG** 3.1.1 Appréhender la diversité et la relativité des cultures ; débattre de leurs relations à des valeurs universelles. **ESC** 3.2.3 Débattre des questions d'uniformisation culturelle et de la nécessité d'une exception culturelle dans les rapports marchands. **ESC**	Argumentation
Développement durable	**M5 :** 2.4.3 La croissance et le développement. Les liens entre la croissance et développement : le développement durable. **SES** **M6 :** 1.5 Analyser les enjeux de l'aménagement, de l'environnement, du développement durable. Etudier l'action des différentes instances. **HG - STAM** 2.2.3 Prendre en compte le développement durable dans les politiques publiques et le développement local. **SES** 3.1 Recenser les principaux effets positifs et négatifs du fonctionnement de l'exploitation sur l'environnement dans une perspective de développement durable. **STA** **M8 :** 2.4 Vers une gestion durable des écosystèmes. **STAM - BIO-ECO**	

Identité, territoire, citoyenneté	**M6 :** 2.3.2 Les critères du sentiment d'appartenance. **SES** 2.3.4 Identifier les modes d'action collectifs en direction du territoire. Notion de partenariat, de projet de territoire. **SES** 2.4.5 Identifier les ressources pouvant être concernées par un projet de gestion collective. **STAM** Pluri : Appréhender les éléments identitaires, les éléments d'un patrimoine commun. Cet objectif suppose également une réflexion sur les représentations qui confèrent ou non, à des éléments du territoire, l'attribut de biens communs, avec les conflits que cela suppose, et une réflexion sur l'éducation à la citoyenneté au travers de cette notion de patrimoine. **ESC- HG- SES** **M8 :** 2.4.4 Identifier des enjeux pour la gestion conservatoire d'espèces ou d'espaces **STAM**	
Citoyenneté et alimentation	**M7 :** 1.3 Mettre en évidence les déterminants de la consommation alimentaire : les systèmes agroalimentaires durables. **SES** Pluri : <u>Peurs et sécurité sanitaire des aliments</u> : Analyser des crises contemporaines de sécurité sanitaire liées à l'alimentation, leurs impacts sociétaux, les conséquences sur les filières. <u>Acte alimentaire, citoyenneté, responsabilité</u> : Débattre des enjeux de citoyenneté de l'acte alimentaire (choix des aliments consommés, choix des circuits d'achat, gestion des déchets, préoccupations écologiques) Appréhender le consommateur comme « partie prenante » de l'activité de production en fonction de son modèle alimentaire, donc indirectement responsable des impacts de cette activité de production sur l'occupation de l'espace et l'environnement, sur le développement économique et social des lieux de production. Percevoir l'intérêt de la relation directe consommateur / producteur. **BIO-ECO - SES- ESC -HG- STA**	Toutes les modalités pédagogiques sont envisageables : Apports théoriques, analyses à partir de différents supports (enquêtes, entretiens, documents divers) Travaux d'élèves individuels ou de groupes (sous réserve d'un encadrement continu)

Relation de l'homme au vivant, bioéthique : Brevetabilité du vivant. Manipulation du génome. Expérimentation sur le vivant. Place de l'animal. **Gestion de la biodiversité et des ressources** Patrimoine naturel. Histoire humaine et évolution naturelle. Responsabilité de l'homme. **Ecologie : une science, une attitude, une politique ?**	**M8 :** 3. Pluridisciplinarité : Enjeux liés au vivant et aux ressources : développer des attitudes responsables, identifier les enjeux. , situer la problématique dans une perspective historique, identifier les points faisant débat (les questions vives) appréhender la dimension éthique. Se positionner en tant que citoyen. **BIO-ECO- STA- PHILO** **M10 : EIL** 2. Repérer les enjeux (techniques, socioéconomiques, environnementaux, territoriaux …) liés aux choix techniques.	Les démarches retenues doivent permettre à l'élève de s'impliquer en tant que citoyen, de lui donner les moyens d'agir. Il est nécessaire de travailler à partir de problématiques concrètes qui impliquent l'élève. On s'appuie, lorsque c'est possible, sur des actions locales ou sur des exemples à une échelle d'intervention envisageable pour l'élève et on peut appréhender ensuite les conséquences à un niveau plus large. Des documents juridiques, des articles de presse, des documents audio-visuels, des interventions de spécialistes, des visites et sorties … font l'objet d'une exploitation à la lumière de la tradition philosophique.